

L'ÉDITO

Tout d'abord bienvenue aux nouveaux parents, nous espérons que la rentrée s'est bien passée.

Je profite de ce premier édito pour dire un grand merci à tous ceux qui se mobilisent au sein de la FCPE, qui organisent, s'activent dans diverses commissions, s'informent, communiquent et permettent à cette lettre d'exister.

Vous y trouverez des articles abordant des problèmes auxquels nos ados peuvent être confrontés et des articles plus centrés sur l'actualité en lien avec l'enseignement ou sur la vie au lycée.

Ses colonnes vous sont ouvertes (contact : fcpe.lycee.bachelard@gmail.com) et vous pouvez nous rejoindre à tout moment. Plus nous serons nombreux, mieux nous pourrions représenter l'ensemble des parents. Je vous souhaite de

belles fêtes de fin d'année.

Danièle

Résultats des élections des parents d'élèves

Inscrits : 2180

Votants : 433

Voix : 429

Taux de participation : 19,74%

FCPE : 292 voix, soit 68,06%

PEEP : 137 voix, soit 31,93%

La FCPE a donc trois sièges au conseil d'administration du lycée, la PEEP deux.



Les membres du conseil d'administration et autres commissions

Cercle du silence

Le premier jeudi de chaque mois à 18 h 00, vous pouvez rejoindre les membres de RESF (Réseau Education Sans frontières) qui organisent un cercle du silence devant la gare de Chelles pour protester contre les mauvais traitements que subissent les sans papiers.

Pour recevoir des informations,
communiqués nous votre adresse mail

fcpe.lycee.bachelard@gmail.com
www.fcpe-bachelard.com

Danièle Auffret : 06.62.16.79.86

Nouveaux profs...

En Français, en Maths, en Histoire-Géo ou bien en Espagnol, ils sont une dizaine sur les lycées chellois, presque la moitié à Bachelard : ce sont les professeurs stagiaires. L'année dernière, encore étudiants et en deuxième année de maîtrise (bac+5) ils ont réussi au concours de professeur certifié (le CAPES), 2 épreuves écrites, 2 épreuves orales réparties sur l'année.

Et depuis le mois de septembre ils sont 16 000 à effectuer un service complet, 18 heures de cours minimum, soit 4 classes de 30 ou 35 élèves, sans jamais avoir été confrontés à une salle de classe.

Suite p 2

Le bruit chez les ados

La musique, même quand elle est bonne, peut provoquer des pertes d'audition si elle est écoutée à un niveau trop élevé dans des écouteurs. Pour éviter d'être sourd, il faut aussi apprécier le silence.

L'abus de baladeur rend sourd.

Un jeune sur cinq est menacé d'affections auditives

Suite p 2

Les troubles des conduites alimentaires

L'adolescence est par essence une grande période de vulnérabilité, de fragilité propice à la révélation de nombreux troubles du comportement.

L'anorexie est un de ces troubles.

Suite p 3



Heure de cours perdues : signalez tous les cours non remplacés sur www.fcpe.asso.fr/ouyapacours/

Actualités

Nouveaux profs (suite)

Pour les former sur le terrain, un enseignant est désigné comme **tuteur** (compte tenu des conditions de ce tutorat, il y a eu très peu de volontaires), les enseignants tuteurs désignés ont reçu un ordre de mission, assistent aux cours et prodiguent des conseils, et (sur l'académie de Créteil) les stagiaires bénéficient d'une journée hebdomadaire avec un **formateur**.

Le rythme de travail est infernal, le temps de travail avoué par les uns ou les autres va de 50 à 70 heures par semaine. A cela s'ajoute les tensions quant à la seule gestion des classes (il n'y a pas intérêt à présenter la moindre faille sinon c'est la curée) et le stress pour ce qui est de l'évaluation qui permettra leur titularisation en fin d'année. Proviseur, tuteur et formateur décideront de leur avenir. Ce n'est pas le cas sur notre district, mais les démissions se comptent par dizaines, les arrêts maladie par centaines.

Jusqu'à cette année, tout étudiant postulant devait avoir au minimum un bac +3. Une fois reçu au concours, après une année de préparation, il effectuait une année de formation rémunérée en alternance, jonglant entre 6 à 8 heures par semaine d'enseignement en classe et le reste du temps en cours théorique à l'IUFM. Cette réforme, lancée en

2008, exige un niveau master (bac +5) pour se présenter aux épreuves. Désormais, la formation pédagogique et les stages pratiques seront effectués en amont, au sein de nouveaux masters préparant aux concours d'enseignement. Dès le printemps prochain des étudiants viendront pour quelques semaines dans les classes de nos enfants faire leur stage d'observation, et ceux qui réussiront au concours de professeur feront leur plein temps en septembre.

Ces masters viennent d'ouvrir pour cette rentrée 2010, mais tout étudiant à Bac+5 pourra toujours se présenter au concours avec un master "classique", sans spécialisation en enseignement. Rien n'oblige à être diplômé dans la matière du poste mis au concours. Les pères et mères de 3 enfants peuvent se présenter au concours, sans avoir à justifier d'un des diplômes requis. Cela vaut pour les postes de titulaires mis au concours, car pour des tas de postes d'enseignement, les lycées sont de plus en plus amenés à recruter eux-mêmes, à passer des annonces via le pôle emploi, et pour ces postes, le niveau Licence est suffisant.

Nous pensons aux élèves qui pâtissent de cette situation, aux conditions de travail difficiles des enseignants et les Associations de Parents d'Elèves, les organisations professionnelles de l'Education Nationale ont les plus grandes inquiétudes sur le devenir de la formation des enseignants.

Pierre H.

Le coin des ados

Le bruit chez les ados (suite)

D'après une enquête réalisée par BRUITPARIF, l'observatoire du bruit en Ile de France, nombre de lycéens d'Ile de France écoutent leur baladeur trop fort et trop longtemps. L'enquête réalisée auprès de 2056 élèves ayant 15 ans et demi de moyenne d'âge montre que 54 % d'entre eux écoutent leur baladeur à des niveaux supérieurs à 85 décibels, soit le bruit d'une tondeuse à 10 mètres, et 7 % l'écoutent même à plus de 100 décibels, soit le bruit émis par un marteau piqueur à 10 mètres.

Les garçons l'écoutent plus fort (+3%) mais les filles plus longtemps : 3 H 18 par jour en moyenne, contre 2 H 44 pour les garçons.

Ces comportements sont dangereux.

10% des jeunes de moins de 25 ans présentent une perte auditive.

Ces jeunes, qui subissent une perte auditive, entendent des sifflements, des bourdonnements ou qui deviennent intolérant au bruit, sombrent en général

dans la dépression et s'isolent. La perte d'audition est aussi un facteur qui est susceptible d'empêcher l'insertion professionnelle.

Les années 1980 ont été marquées par une augmentation des niveaux sonores dans les concerts de rock, de variétés et dans les discothèques.

Le site Ecoutetonoreille.com, du ministère de la santé rappelle quelques conseils simples pour utiliser les baladeurs.

La commission de Bruxelles veut que les baladeurs des prochaines générations prennent en compte ce constat. Les industriels devront adopter des dispositions constructives pour limiter la puissance émise et prévenir les utilisateurs du dépassement de la durée d'écoute acceptable.

Toutes ces dispositions ne doivent pas empêcher les parents d'intervenir auprès des enfants pour que ceux-ci gardent le bénéfice d'une bonne ouïe.

Michel B.

Le coin des ados

Les troubles des conduites alimentaires (suite)

L'adolescence est par essence une grande période de vulnérabilité, de fragilité propice à la révélation de nombreux troubles du comportement. L'anorexie est un de ces troubles.

Dans nos pays occidentaux, l'anorexie touche 1 à 2% des 11-25 ans, principalement les filles.

Ces filles sont généralement très sensibles à l'image qu'elles veulent donner, souvent très travailleuses aussi.

On ne devient pas anorexique parce qu'on l'a décidé un matin, ni parce que c'est un phénomène de mode : c'est une véritable pathologie.

L'anorexique a un comportement compulsif, ce qui est une des caractéristiques des troubles psychologiques d'addictions.

Comme pour toute maladie, il y a le terrain favorable et le facteur déclenchant.

Le terrain : ici c'est l'équilibre chimique du cerveau : très complexe.

Le facteur déclenchant : c'est un stress (souvent anodin pour l'entourage) qui va ébranler la confiance en soi et révéler la vulnérabilité.

Cette stratégie inconsciente d'auto-destruction donne l'illusion d'une maîtrise de soi et de son environnement et cela soulage, c'est une drogue humaine, un piège qui endort la souffrance première.

Les anorexiques ne veulent pas mourir, mais cette maladie peut les y conduire.

Les signes de l'anorexie : physiques et comportementaux

Un teint terne, des mains froides, une hyperpilosité...

L'hyperactivité

L'obsession pour l'alimentation, les calories, les régimes, et l'intérêt excessif à faire manger les autres.

L'extrême maigreur bien sûr, mais surtout le déni de cette maigreur.

Les conséquences sur la santé et la vie sociale

Les conséquences de l'anorexie sur la santé sont de plus en plus sérieuses au fur et à mesure que la maladie s'installe : aménorrhée, décalcification, diminution des défenses immunitaires, perte des cheveux, perte des dents, mort par arrêt cardiaque (8% des cas) dû à la carence en potassium.

A l'opposé la production importante d'anticorps et de cortisone par le corps pour lutter contre la dénutrition protège contre la plupart des infections.

Mais il n'y a pas de tendance suicidaire chez les anorexiques.

Outre le physique, les compétences et la sociabilité sont touchées par cette pathologie anorexique, car cette pathologie conduit à l'enfermement sur soi.

Le traitement : la reprise de poids avant tout !

L'altération du jugement chez les anorexiques résulte de la diminution de la substance blanche du cerveau, conséquence de la dénutrition. Aussi la reprise de poids est-elle indispensable pour retrouver un équilibre physiologique et l'ouverture indispensable à la thérapie psychiatrique.

Une hospitalisation peut-être bénéfique car elle est imposée une séparation du milieu familial, et permet de prendre de la distance par rapport au regard inquiet des parents, à une relation anxieuse.

70% des cas traités ont une issue favorable, environ 20% des cas passent à la chronicité.

Le conseil aux parents

Il faut raison garder et faire la part entre mal-être fréquent à l'adolescence et la véritable pathologie.

Donc pas d'inquiétude si votre ado ne mange pas ce soir : bien d'autres signes accompagnent la véritable pathologie.

En cas de doute n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin qui vous orientera le cas échéant vers les véritables spécialistes. L'important est de ne pas rester seul devant cet appel au secours et de ne pas laisser le trouble s'installer car plus un trouble psychologique s'organise plus il piège, c'est le principe de l'addiction.

En tant que parents il est important aussi de ne pas leur transmettre nos angoisses et nos craintes pour l'avenir : s'il a confiance en nous, si nous montrons un modèle positif, notre ado saura qu'il va réussir à dépasser ses craintes « si mes parents l'ont fait, moi aussi je pourrai le faire ! ».

Source : LES TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES Séminaire du 23 mars 2010 Ecole des Parents et des Educateurs
Philippe Jeammet, Psychiatre et Jean Chambry, Pédopsychiatre

Retrouvez l'intégralité de l'article sur www.fcpechelles77.fr

Martine L.

La laïcité

La laïcité : un idéal d'avenir

La laïcité désigne, au sens actuel, la séparation du civil et du religieux, la séparation des pouvoirs politique et administratif de l'État du pouvoir religieux en est une application. Elle est le principe d'unité qui rassemble les hommes d'opinions, religions ou de convictions diverses en une même société politique, distincte par conséquent d'une communauté. Dans une perspective laïque, les croyances et convictions qui ont rapport à la religion (religions proprement dites, croyances sectaires, déisme, théisme, athéisme, agnosticisme, spiritualités personnelles) ne sont que des opinions privées, sans rapport direct avec la marche de l'État.

Ce concept s'est conclu par la loi sur la séparation des Églises et de l'État en 1905.

Faite pour tout le monde, la République laïque libère le droit de tout ce qui divise les hommes. Ni religions reconnues, ni athéisme consacré. Une même loi vaut pour tous, et elle ne doit viser que l'intérêt général. A la liberté de conscience se conjugue la pleine égalité de celui qui croit au ciel et de celui qui n'y croit pas. L'État respectueux de tous doit être soucieux du bien commun à tous.

La laïcité est un principe d'union de tout le peuple sur la base de l'égalité de traitement.

Les composantes de laïcité reposent sur :

- La liberté de la conscience humaine ;
- L'égalité de traitement des convictions
- L'universalité de la sphère publique.

Aussi, le rôle de l'école publique consiste à donner à tous les enfants résidant en France, quelque soit leur environnement, quelle que soit leur religion, quelle que soit leur racine, l'accès à la culture, à la connaissance et le droit à cultiver ses potentialités. La France est une terre d'accueil, le métissage qui en résulte est une source de richesse.

L'état doit donc se situer au niveau universel ainsi que le service public.

A contrario, nous observons que l'état finance des écoles privées religieuses or l'argent public ne doit pas servir à la diffusion de la voie religieuse quelle qu'elle soit.

Aujourd'hui, l'État trop pauvre ne peut sauver l'école publique mais peut sauver les banques.

L'État aurait-il oublié les vertus de la laïcité, Jules Ferry et la loi de 1905 ?

Michel B

L'orientation post bac

Procédures d'inscription

ATTENTION : TOUTES LES DATES SONT IMPÉRATIVES

Depuis le 2 décembre le serveur post bac est ouvert.

www.admission-postbac.fr

Du 2 janvier au 20 mars 2011 : Recensement des vœux.

A partir du 20 janvier 2011 : Dispositif d'orientation active pour les universités

Jusqu'au 1er avril : Envoi des dossiers papiers

N'oubliez pas les portes ouvertes dans les différents établissements, les salons

Le 7 et 8 janvier 2011 : Salon admission post bac (Grande halle de la Villette)

Du 14 au 16 janvier 2011 : salon de l'apprentissage et de l'alternance (Paris expo pavillon 2)

Du 28 au 29 janvier 2011 : (Paris expo pavillon 2)

-salon de l'étudiant spécial informatique et multimédia

-salon des études et des carrières à l'international

-Salon des formations artistiques

Du 02 au 05 février : Expolangues (Paris expo pavillon 4)

ADO
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT ORIENTATION EST FRANCILIEN

ETABLISSEMENTS PUBLICS
(Collèges et Lycées) du district de
CHELLES - VAIRES - BROU - COURTRY

centre d'information
et d'orientation
Chelles
académie
de la SEINE
SAINT-DENIS

**FORUM DES MÉTIERS
ET DES FORMATIONS
POST-BAC**

Vendredi 21 Janvier 2011
de 14h 30 à 19h

Samedi 22 janvier 2011
de 9h30 à 13h

Centre Culturel de Chelles
Place des Martyrs de Chateaubriant
Transports APOLO 7

Renseignements : www.ado-ef.com

VILLE DE CHELLES
ACADÉMIE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Ile de France
Le portail du conseil régional
SEINE-SAINT-DENIS